

La Défense, le 17 mars 2021

NOTE DE SERVICE N° 17 / 2021

Objet : Candidats aux élections professionnelles – Second tour

Nous vous rappelons qu'aucune organisation syndicale n'ayant présenté de candidat pour le premier tour des élections professionnelles, l'ensemble des sièges est disponible aux candidatures de salariés libres.

Les salariés suivants se sont portés candidats au second tour des élections :

1er collège : classes 1 à 4 :

Candidat titulaire / suppléant : Mme Céline MAISON

2ème collège : classes 5 à 7 :

Candidat titulaire / suppléant : Mme Estelle OUDART

Candidat titulaire / suppléant: Mme Clotilde VAUTRIN

Candidat titulaire / suppléant: M Fabien ROSE

Le second tour aura lieu le 30 mars prochain :

- de 14h30 à 15h00 pour le premier collège
- de 15h00 à 15h30 pour le second collège

Vous devez élire des membres titulaires et des membres suppléants, par le biais de deux votes séparés.

Aussi, le bulletin que vous aurez choisi pour :

- le candidat titulaire sera à insérer dans l'enveloppe rose,
- le candidat suppléant sera à insérer dans l'enveloppe verte,

Les salariés qui ne pourront pas être présents le jour du vote peuvent voter par correspondance. Le matériel de vote sera distribué dans les prochains jours, en fonction des passages au bureau des collaborateurs. Il sera envoyé par voie postale à ceux qui ne pourront pas se présenter dans les locaux avant la date du 2^e tour.

GSA+ adressera aux salariés votant par correspondance :

- un exemplaire des bulletins de vote "titulaire" et "suppléant", correspondant aux listes présentées dans le collège considéré;
- deux enveloppes des couleurs respectives pour le vote « titulaire » et « suppléant » ;
- une enveloppe pré-affranchie pour le retour des bulletins de vote

Le processus sera le suivant :

- ➡ Mettre les enveloppes contenant les bulletins de vote dans l'enveloppe blanche qui vous a été remise et portant, au recto, l'adresse de GSA+.
- ➡ Après avoir mis votre nom et signé **au dos**, cette enveloppe cachetée doit être retournée à GSA+ 48 heures avant le scrutin (soit le 28 mars au plus tard).

Cette enveloppe blanche doit être utilisée sans aucune modification (ne pas rayer le nom, prénom figurant au dos de l'enveloppe qui sont nécessaires au bureau de vote pour identifier l'électeur).

Le jour du vote, le Président du bureau de vote, après avoir émargé la liste électorale, ouvrira l'enveloppe blanche et retirera les enveloppes de couleur verte et rose pour les introduire dans les urnes où elles seront mêlées à celle des électeurs votant sur place.

Le bureau de vote du 1er collège sera constitué des personnes suivantes :

Collège non-cadres

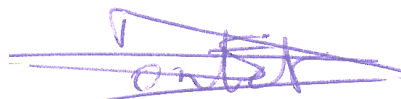
Président du bureau de vote : M. Philippe GIUGGIA
Premier assesseur : Melle Leslie FILIATRE
Deuxième assesseur : M. Abatte ALIMENTCHI
Représentant la direction : Mme Gaëlle BONTET

Le bureau de vote du 2ème collège sera constitué des personnes suivantes :

Collège cadres

Président du bureau de vote : M. Patrice ORFEUILLE
Premier assesseur : Mme Bertille LENA
Deuxième assesseur : Mme Anne-Sophie JOLIVET
Représentant la direction : Mme Gaëlle BONTET

Le service des Ressources Humaines reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Gaëlle BONTET
Ressources HUMAINES

COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE
30 MARS 2021
2ème Tour

LISTE DES CANDIDATS

1^{er} Collège		2^{ème} collège	
Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
C.MAISON	C.MAISON	E. OUDART	E. OUDART
Néant	Néant	C. VAUTRIN	C. VAUTRIN
Néant	Néant	F. ROSE	F. ROSE